

Entretien une mare

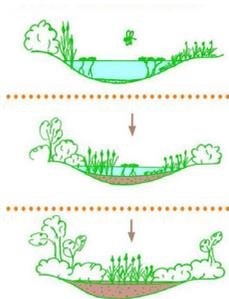
Une mare est un milieu stagnant dont l'évolution naturelle conduit au comblement. À mesure que la profondeur de l'eau s'amenuise, les végétaux installés sur les rives, comme les grands hélophytes (massette, roseaux), avancent et colonisent l'ensemble de la mare. Ce phénomène s'appelle l'atterrissement.

Afin de conserver une mare à un stade équilibré et un niveau d'eau suffisant, il est nécessaire d'intervenir en entretiens légers et réguliers.

Quelques techniques d'entretien :

- **Le curage** – retirer la vase sur une portion de la mare (en hiver).
- **L'étirage** – maintenir un tiers de la surface libre de plantes.
- **L'écrémage et le râtelage** – « peigner » au râteau la surface de la mare pour retirer les lentilles d'eau et les algues filamenteuses.
- **Le faucardage** – couper les grands hélophytes (roseaux et massettes) pour limiter leur développement, voir en retirer les rhizomes.
- **L'élagage** – couper les branches d'arbres en surplomb de la mare pour la garder ensoleillée et éviter la chute de feuilles qui accélèreraient le comblement.

Ces différentes interventions nécessitent de la prudence car la mare est un milieu de vie fragile. Pour chacune de ces techniques, n'intervenez que sur un tiers de la mare par an, afin de toujours laisser une zone refuge pour la faune. Les très grandes mares peuvent être concernées par, une réglementation spécifique.



15 La mare



Les menaces

La moitié des mares a disparu en France depuis 1950, et elles sont aujourd'hui dix fois moins nombreuses qu'au début du siècle dernier. Sans entretien régulier, certaines menaces planent sur la mare...

- **Le comblement** : accumulation de matière organique jusqu'à disparition de la mare.
- **L'introduction d'espèces** : poissons et végétaux exotiques, à proscrire, car perturbant l'équilibre écologique.
- **Les pollutions de l'eau** : par les déchets et les effluents agricoles, routiers ou ménagers.
- **L'eutrophisation** : développement d'algues filamenteuses lorsqu'il y a trop d'azote ou de phosphore, limitant l'oxygénation de l'eau et l'accueil de la faune.
- **Les sécheresses hivernales**, qui limitent la recharge en eau.



www.loiret-nature-environnement.org
02 38 56 69 84

Avec le soutien de :



Texte et photo : LNE, A. Hergibo
Graphisme : LNE
Illustration : D.Charron Le Toit à Vaches, CPN

15 La mare



Qu'est-ce qu'une mare ?

La mare est un milieu aquatique remarquable, calme, peu profond (2 mètres maximum), non vidangeable et fermé.

Elle peut être constamment en eau ou temporaire en s'asséchant en fin d'été.

Il existe des mares naturelles lorsqu'une dépression imperméable est inondée (arbre déraciné ou bras mort d'une rivière par exemple) mais beaucoup ont été aménagées par les humains.



A quoi servent les mares ?

Anciennement, ces dépressions étaient creusées pour extraire la terre (argile) nécessaire à la construction des habitats. La mare a été utilisée pour de nombreux usages : abreuvement du bétail, toilette et lessive, vannerie, lutte contre les incendies, arrosage des cultures, élevage des canards...

Réceptacle des eaux de pluies excédentaires, elles servent aussi à prévenir des inondations.

À l'interface entre l'aquatique et le terrestre, la mare est un milieu qui accueille une flore et une faune diversifiées et abondantes.

Et si vous creusiez une mare ?

Chacun peut créer la mare qui lui convient selon ses envies, ses moyens et ses talents. Il vous faudra simplement quelques mètres carrés, une pioche, une pelle, un peu d'énergie et de temps.

Une mare ne peut être aménagée à moins de 50m des habitations voisines. Au-delà de 10m² de surface, la création d'une mare doit faire l'objet d'une déclaration en mairie.



Réalisez votre projet au début de l'automne ou du printemps. Le jour du creusement, tracez sur le sol le contour de votre future mare.

Creusez la mare par pallier de profondeur, en enlevant les cailloux et les racines. Ajoutez une couche de sable sur le fond, puis creusez une tranchée qui servira à enfouir la bâche et le feutre de protection.



Disposez un feutre de protection et une bâche EPDM sur le sol de la future mare et de la tranchée, en épousant au mieux la forme du trou et en évitant les plis.

Déposez un peu de sable sur la bâche, puis remplissez votre mare en utilisant de préférence l'eau de pluie (grâce à un système de gouttières par exemple). Après quelques jours d'attente pour que la bâche et le feutre se placent bien, enterrez les bords de la tranchée puis coupez le surplus.



Avant de creuser

Attention, pour éviter les erreurs, il est indispensable de respecter certaines règles de base :

- **Bien choisir l'emplacement** (terrain plat et ensoleillé) et réfléchir à l'alimentation en eau,
- **Sécuriser le périmètre** (installer une clôture pour protéger les enfants),
- **S'assurer de l'étanchéité** (si le sol n'est pas perméable, l'apport d'argile ou la pose d'une bâche sera nécessaire),
- **Façonner un milieu accueillant** (préférez les formes sinueuses et les pentes douces, diversifiez les profondeurs et aménagez en périphérie un environnement favorable).



Pour aller plus loin

Objectif MARES : Recensez votre mare !



Cette opération se déroule dans toute la Région Centre-Val de Loire pour améliorer la connaissance des mares publiques et privées : les localiser, caractériser leur état de conservation, inventorier la faune et la flore abritées afin de disposer à terme d'une trame mares bien alimentée disponible sur le site dédié :

<http://obj-mares.fne-centrevaldeloire.org/>

Plusieurs mares communales peuvent aussi être restaurées dans le cadre de ce programme !



La mare expliquée aux humains

Cette brochure de 20 pages, présente la mare et ses habitants sur un ton humoristique.



Quelques conseils pour l'entretien d'une mare naturelle à l'attention des communes

Ce guide apporte de précieux conseils sur l'entretien des mares pour favoriser leur préservation et les services rendus par la nature (réservoir de biodiversité, gestion de l'eau pluviale et prévention des inondations, réservoirs de défense incendie...).

Retrouvez ces documents et informations sur le site de Loiret Nature Environnement :

<http://www.loiret-nature-environnement.org/nos-actions/biodiversite/objectif-mares-valmares>